



T-ES(2015)OT1\_fr

10 mars 2015

## COMITE DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (T-ES)

.....

### Ordre des travaux

#### 11<sup>e</sup> réunion

La Haye, 17-19 mars 2015

Début de la réunion : 9h30

Fin de la réunion : 18h00

**Lieu :**            **Siège d'EUROPOL**  
Eisenhowerlaan 73  
Salle de réunion « Galton »

## **ORDRE DES TRAVAUX**

Note : les pauses café auront lieu, chaque jour de la façon suivante :

- Café de bienvenue : 8h30 – 9h30
- Pause café du matin : 10h30 – 11h00 (sauf le mercredi 18 mars)
- Pause café de l'après-midi : 15h00 – 15h30

### **MARDI 17 MARS - MATIN (9h30 – 12h15)**

- 1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention**
  
- 3. Activités de renforcement des capacités et échange d'informations**
  
- 3.3 Présentation d'activités d'organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales
  - 3.3.1 Présentation par ECPAT du Projet sur la terminologie et la sémantique sur l'exploitation sexuelle des enfants et échange de vues sur le projet préliminaire de lignes directrices sur la terminologie
  - 3.3.2 Présentation par l'UIT (Union internationale des télécommunications) de ses projets pour combattre les abus sexuels des enfants sur Internet
  
- 3.2 Informations actualisées sur les initiatives de la Campagne UN sur CINQ

### **MARDI 17 MARS – APRES-MIDI (13h45 – 18h00)**

- 3. Activités de renforcement des capacités et échange d'informations**
  
- 3.1 Débriefing de la visite d'étude à Europol sur le renforcement des capacités (tenue le 16/03/15)
  
- 2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
  
- 2.4 Examen du projet d'avis sur l'article 23 (« Sollicitation d'enfants à des fins sexuelles ») de la Convention de Lanzarote en vue de son éventuelle adoption

### **MERCREDI 18 MARS – MATIN (9h30 – 12h30)**

- 4. Procédures et stratégies**
  
- 4.4 Définition des priorités que le Comité de Lanzarote souhaite intégrer dans la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant
  
- 4.5 Echange de vues sur une éventuelle contribution du Comité de Lanzarote à l'événement inter-régional de haut niveau sur la violence à l'encontre des enfants (18-19 juin 2015)

### **3. Activités de renforcement des capacités et échange d'informations**

- 3.5 *Grooming*, Article 23 tel que mis en œuvre par les Pays-Bas (mini symposium organisé par les autorités néerlandaises) (10h30-12h30)

*(déjeuner offert par le ministère de la Sécurité et de la Justice des Pays-Bas)*

#### **MERCREDI 18 MARS – APRES-MIDI (14h00 – 18h00)**

### **4. Procédures et stratégies**

- 4.1 Elections : Président(e) et Bureau
- 4.2 Nomination de Rapporteurs pour les questions 2, 4, 6 et 7 du questionnaire thématique

### **2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**

- 2.1 Réponses aux questionnaires : état des lieux
- 2.2 1<sup>er</sup> cycle de suivi – poursuite de l'analyse des réponses au questionnaire thématique (« Les abus sexuels commis sur des enfants dans le cercle de confiance »)
- Question 1 : « Collecte de données »
  - Question 14 : « Enquêtes et procédures adaptées aux enfants »

#### **JEUDI 19 MARS – MATIN (9h30 – 12h15)**

### **2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**

- 2.3 Echange de vues sur le 1<sup>er</sup> avant-projet de rapport de mise en œuvre

### **4. Procédures et stratégies**

- 4.3 Révision des règles de procédure du Comité de Lanzarote

#### **JEUDI 19 MARS – APRES-MIDI (13h45 – 18h00)**

### **2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**

- 2.4 Examen du projet d'avis sur l'article 23 (« Sollicitation d'enfants à des fins sexuelles ») de la Convention de Lanzarote en vue de son éventuelle adoption (suite)

### **3. Activités de renforcement des capacités et échange d'informations**

- 3.4 Participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

### **5. Divers**